

Conduite et gestion de projet : rapport final. Bibliothèque nationale de France : réaménagement de la Salle Ovale

Tome I : Documents des comités de pilotage

Laure Barbizet, Marie Ichikawa, Marie Lissart, Frédéric Manfrin, Lionel Michaux, Pascaline Todeschini

Tuteur : Pierre-Yves Duchemin
Directeur des ressources documentaires, ENSSIB

Descripteurs :

Bibliothéconomie – France – 1990-....

Bibliothèques – France – Administration – 1990-....

Bibliothèques – Conception et construction – France – 1990-....

Bibliothèques – Utilisation de l'espace – France – 1990-....

Paris (France) – Bibliothèque nationale de France « Cardinal de Richelieu »--
1990....

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Remerciements

Nous tenons à remercier, en premier lieu, Jacqueline Sanson, directrice des collections de la Bibliothèque nationale de France, pour l'intérêt qu'elle nous a témoigné en participant, malgré un emploi du temps chargé, aux trois comités de pilotage.

Nous adressons notre plus vive gratitude à Suzanne Jouguelet, Jean-Loup Lerebours, Martine Mauvieux et Nadia Périgaud, pour leur disponibilité, leur accueil et leurs conseils tout au long de notre travail et particulièrement pendant les deux semaines de stage.

Merci également aux personnes ressources dont les suggestions et les recommandations nous ont permis de mener à bien ce travail : Antoine Barbizet, directeur de Top Audiovisuel, Marie-Françoise Biesbrouck, à la bibliothèque de Paris 4, Catherine Lupovici, directrice du Département de la Bibliothèque numérique à la BnF et Benoît de Saint-Martin, architecte voyer à la Ville de Paris.

Nous remercions aussi tout le personnel de la BnF et en particulier les directeurs des départements spécialisés, ainsi que Odile Faliu et Raymond-Josué Seckel, pour leurs conseils avisés.

Enfin, nous sommes reconnaissants à notre tuteur, Pierre-Yves Duchemin, pour sa patience et ses recommandations tout au long de nos travaux.

Sommaire général

INTRODUCTION	6
LA LETTRE DE MISSION	7
LES ACTEURS DU PROJET.....	9
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE OVALE : ÉTUDE DE FAISABILITÉ	10
BUDGET PRÉVISIONNEL – PROJET SALLE OVALE	24
CALENDRIER PRÉVISIONNEL	25
COMPTE RENDU DÉCISIONNEL DU PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE : 4 MARS 2004	27
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE OVALE : PROPOSITION DE SCÉNARIOS	29
COMPTE RENDU DÉCISIONNEL DU DEUXIÈME COMITÉ DE PILOTAGE : 13 MAI 2004	48
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE OVALE : CAHIER DES CHARGES DU SCÉNARIO RETENU	56
COMPTE RENDU DÉCISIONNEL DU TROISIÈME COMITÉ DE PILOTAGE : 10 JUIN 2004	72
BUDGET RÉALISÉ DU GROUPE PROJET ENSSIB	74
CALENDRIER RÉALISÉ : LISTE DES LOTS ET DES TÂCHES.....	75

DIAGRAMME DE GANTT RÉALISÉ..... 76

BIBLIOGRAPHIE..... 77

Introduction

Suite au déménagement des collections des imprimés sur le site de Tolbiac, une importante réflexion a été menée au sein de la Bibliothèque nationale de France pour le redéploiement des services et des collections sur l'ensemble des locaux de la rue de Richelieu, en collaboration avec deux nouveaux occupants, l'Institut national d'histoire de l'art et l'École nationale des Chartes. Un arbitrage ministériel, visant à clore un débat fort long sur la destination des grandes salles de lecture, a attribué la Salle Labrousse à l'INHA, et la Salle Ovale à la BnF. Un groupe de projet a été constitué par la BnF pour mener le réaménagement global du quadrilatère.

Le départ des collections imprimées vers le site François-Mitterrand a eu une autre grande conséquence : la BnF sur le site Richelieu a perdu une part de son identité, et y souffre d'un problème d'image. Il n'y a plus d'espace fédérateur.

C'est dans ce contexte que la BnF a sollicité notre groupe ENSSIB pour réfléchir à la transformation de la Salle Ovale, « grande salle de lecture qui lui est attribuée sur le site rénové, en une salle centrale, commune aux départements spécialisés, et offrant un accès facilité et élargi aux collections patrimoniales. »

Notre travail a consisté pour une bonne part en une réflexion sur les services qu'il était pertinent de proposer au lecteur, toujours en étroite relation avec l'aménagement de l'espace et les objectifs visés par la BnF en matière de nouveaux publics. C'est à partir des différents services que nous pouvions proposer au lecteur que se sont construits nos scénarios.

Le développement du scénario retenu a permis de faire apparaître certaines de nos préoccupations constantes en matière de normes de sécurité, d'accès aux personnes handicapées, mais aussi d'esthétique, afin de respecter au mieux l'esprit de cette salle inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

La Lettre de mission

La transformation de la grande salle de lecture de la Bibliothèque nationale de France dans le cadre du Projet Richelieu.

Objectifs et contexte de la proposition

La Bibliothèque nationale de France veut transformer la Salle Ovale, grande salle de lecture qui lui est attribuée sur le site rénové, en une salle centrale, commune aux départements spécialisés, et offrant un accès facilité et élargi aux collections patrimoniales.

Les collections imprimées, numérisées et reproduites, avec une large place accordée à l'image, seront organisées autour d'ensembles thématiques : littérature, histoire et société, territoires et voyages, arts, musique et spectacle.

Les fonctions dévolues à cette salle sont consacrées à la fois à la valorisation du patrimoine et à l'initiation à la recherche ; elles s'adresseront en partie à des publics différents : chercheurs, large public intéressé par le patrimoine, généalogistes ...

Le projet visera à définir des scénarios d'organisation et d'aménagement de cette nouvelle salle, pour les services, les équipements et l'offre de ressources électroniques à des publics diversifiés.

Nom du responsable du projet :

Suzanne JOUGUELET, adjoint au directeur des collections, chef du Projet Richelieu

E-mel : suzanne.jouguelet@bnf.fr

Tél.: 01.53.79.50.06

Historique de la salle Ovale:

La salle Ovale a été construite de 1897 à 1932 par l'architecte Jean-Louis Pascal puis par son élève Alfred Recoura. Ouverte au public en 1936, elle a été utilisée par le département des Périodiques créé en 1945 jusqu'en 1998, date du transfert des collections à Tolbiac. Elle est actuellement partagée, dans une phase transitoire, par la salle de références du département de la Recherche bibliographique, créée en 1998, et par la bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet (ex-Bibliothèque d'Art et d'Archéologie).

Les acteurs du projet

Chef de projet : Frédéric Manfrin

Chroniqueur : Marie Lissart

Chargée de la Communication Interne : Pascaline Todeschini

Chargé de la Communication Externe : Lionel Michaux

Responsable du planning : Marie Ichikawa

Responsable du Budget : Laure Barbizet

Bibliothèque nationale de France, Réaménagement de la Salle Ovale : Étude de faisabilité

Introduction

La lettre de mission :

La lettre de mission remise au groupe ENSSIB rappelle le contexte du projet et son inscription dans la réhabilitation générale de la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu (*cf.* Annexe 1). Sous l'autorité de Suzanne Jouguelet, adjoint au Directeur des collections et chef du Projet Richelieu, le groupe ENSSIB devra élaborer des scénarios d'organisation et de réaménagement de la Salle Ovale, actuellement partagée entre la salle de références bibliographiques et la Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet. La salle réaménagée est appelée à occuper une place centrale dans le quadrilatère rénové.

La lettre de mission a fourni le point de départ de la réflexion du groupe ENSSIB. Complétée par les données recueillies lors d'un premier stage sur le site, du 9 au 13 février 2004, elle a permis l'élaboration du présent document.

Objectifs du premier comité de pilotage :

- Préciser la nature et le cadre de la prestation
- Présenter le document rédigé à cet effet par le groupe projet ENSSIB

- Aboutir à la validation par les deux parties des principales orientations qui vont déterminer le niveau d'investigation, d'analyse et de productivité du groupe projet

Partie 1 : Analyse de l'existant

1. Contexte

1.1. La Salle Ovale

Conçue par l'architecte Jean-Louis Pascal en 1897 et ouverte en 1936 par son successeur Alfred Recoura, la Salle Ovale fut construite à la place de l'ancien Salon des Globes qui abritait les immenses sphères de Coronelli. Ses colonnes de fonte et ses coursives rappellent la Salle Labrouste. Avec sa forme ovale de 45 mètres de long sur 34 mètres de large et ses 18 mètres de hauteur sous la verrière, elle a une capacité d'environ 150 places de lecture. Affectée au département des Périodiques de 1945 à 1998, elle est actuellement partagée entre la Salle de références de la BnF, dépendant du département de la Recherche Bibliographique (DRB), et la Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), collections Jacques Doucet.

1.2. Le Projet Richelieu

Le Projet Richelieu s'inscrit dans le programme plus large de réhabilitation de la Bibliothèque nationale mis en place à la fin des années 80. La première tranche s'est organisée autour de la construction du site Tolbiac/François-Mitterrand où ont été transférés les 12 millions d'imprimés jusque-là consultables à Richelieu.

La rénovation du quadrilatère Richelieu constitue l'étape suivante. C'est une des priorités parmi les projets immobiliers du ministère de la Culture et de la Communication.

L'équipe chargée à la Bibliothèque nationale de France de piloter le projet sous l'autorité de Jacqueline Samson, directrice des collections, est composée de sept personnes :

- Suzanne Jouguelet, adjoint au directeur des collections
- Françoise Monsallier, assistante
- Annie Derrez, coordonnateur de la conversion rétrospective
- Jean-Loup Lerebours, adjoint
- Martine Mauvieux, adjointe
- Nadia Périgaud, coordonnateur du redéploiement
- Marie-Claude Thompson, coordonnateur informatique (départements spécialisés)

La programmation générale du projet a été validée en octobre 2000 ; la programmation détaillée fin 2003 (réalisée à la demande de l'Établissement de Maîtrise d'ouvrage et des travaux culturels (EMOC) par Isabelle Crosnier, architecte-programmiste).

Depuis le déménagement des collections des imprimés et l'ouverture du site Tolbiac, le site Richelieu a perdu en visibilité. Certains lecteurs en sont venus à se demander s'il restait quelque chose dans le quadrilatère Richelieu. Il s'agit donc de redéfinir et de réaffirmer son identité. La libération d'espaces a permis d'envisager une nouvelle configuration des lieux, suite à l'arbitrage ministériel. D'une part, le département des Arts du Spectacle intègre le quadrilatère et se rapproche des autres départements déjà présents, donnant ainsi une cohérence plus grande à l'ensemble, et les départements dont les espaces sont saturés ont pu bénéficier des magasins qui les jouxtent. D'autre part, l'INHA occupera d'ici quelques années la Salle Labrousse et quatre niveaux du magasin central.

Le bâtiment, héritage complexe de constructions et d'aménagements successifs depuis le XVII^e siècle, nécessite une remise aux normes afin de continuer à recevoir du public : électricité, sécurité, accès des personnes à mobilité réduite...

1.3. La Salle Ovale dans le Projet Richelieu

La rénovation du quadrilatère comprend donc de nombreuses facettes. Parmi celles-ci, le réaménagement de la Salle Ovale occupe une place particulièrement importante : cette dernière est appelée à devenir une salle centrale et devra incarner l'identité du quadrilatère Richelieu et de la BnF par rapport à l'INHA. Commune aux départements pour lesquels elle représentera une sorte de sas d'accès sans obligation, elle aura vocation à présenter la variété des collections rassemblées sur le site à un public élargi et motivé. Le contenu de la salle sera organisé autour de pôles thématiques. Les pôles retenus à l'heure actuelle sont : Littérature, Histoire et Société, comprenant un pôle généalogie, Géographie et voyages, Art, Musique et spectacle. Par ailleurs un axe fort de la salle sera la place importante accordée à l'image, aux reproductions et aux supports de substitution (la quasi-totalité des microformes des départements, à l'exception de celles des Manuscrits orientaux, y étant rassemblées). La Salle Ovale devra favoriser l'initiation à la recherche et mettre en valeur les richesses patrimoniales du site Richelieu.

Plusieurs documents déjà élaborés à ce jour ponctuent l'avancement de la réflexion :

- ACAH, *BnF, Expertise patrimoniale des locaux du Quadrilatère Richelieu*, 2001
- Isabelle Crosnier, *Programmation détaillée du Quadrilatère Richelieu*, document annoté par la BnF, décembre 2003
- Inès Villela-Petit, *La généalogie à la BnF. Propositions pour le développement d'un secteur spécialisé dans la salle généraliste du site Richelieu*, mars 2003
- Odile Faliu et Inès Villela-Petit, *Le devenir de la Salle Ovale : propositions pour le développement d'un « pôle Image » sur le site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France*, juillet 2003
- Résultats de l'enquête SCP Communication 2001 auprès des lecteurs des sites Richelieu, Arsenal, Opéra, Avignon

- Compte rendu de la réunion DCO/DSR/DMT du 23 avril 2002 sur l'hypothèse d'une antenne du service reproduction dans la future Salle Ovale

Actuellement, le phasage des travaux est imminent ; il devrait être finalisé dans un rapport en juin 2004.

À ce stade de sa réflexion, l'équipe de la Bibliothèque nationale de France a proposé une conduite de projet à des conservateurs stagiaires de l'ENSSIB afin d'élaborer des scénarios d'organisation et d'aménagement de cette future salle.

Lors du Stage Projet 1, qui s'est déroulé du 09 au 13 février 2004, l'équipe ENSSIB a rencontré par petits groupes les directeurs des départements des collections spécialisées. Ceux-ci ont exposé leur fonctionnement actuel ainsi que leurs réflexions concernant le réaménagement de la Salle Ovale. Les directeurs du département de la Recherche Bibliographique, du Service de l'Orientation des lecteurs et du Service de la Reproduction, tous trois concernés de près par le devenir de la Salle Ovale, ont eux-aussi présenté leur mode d'organisation et leurs attentes à propos du projet. Inès Villela-Petit et Odile Faliu sont venues présenter les rapports qu'elles ont réalisés dans le cadre du Projet Richelieu. D'autres réunions ont permis à l'équipe ENSSIB de réfléchir avec Patrice Girard, l'adjoint de l'architecte des Monuments Historiques, Isabelle Crosnier, l'architecte-programmiste et Nadia Périgaud, la coordonnatrice du redéploiement à la Bibliothèque nationale, ainsi qu'avec l'équipe du projet Richelieu. Ces rencontres ont été accompagnées de visites du bâtiment : visite générale du quadrilatère, visite de la Salle Ovale et de ses différentes galeries, visite de la verrière et découverte de son ossature. La rencontre de tous ces acteurs a permis d'appréhender la complexité du projet, ses différentes facettes et ses implications multiples.

Par ailleurs, l'équipe ENSSIB a eu accès aux documents cités ci-dessus afin d'étayer sa réflexion.

Enfin, elle a séjourné dans la Salle Ovale à différents moments de la semaine pour y travailler ou observer les usages actuels des lecteurs.

2. Forces et contraintes

2.1. Les forces

- Le projet s'insère dans un réaménagement global du site, ce qui laisse la possibilité de proposer des aménagements en relation avec le hall.
- Le projet s'inscrit dans une réflexion générale sur le fonctionnement et les objectifs de la Bibliothèque nationale de France.
- Harmonie des proportions de cette salle qui a gardé son esthétique d'origine et retrouvera son lustre une fois nettoyée et restaurée.
- Les travaux sont validés par les tutelles (programmation détaillée d'Isabelle Crosnier), certains sont sur le point de commencer (réfection du système électrique, mise aux normes de sécurité)
- Le projet se déroule très en amont de l'ouverture effective de la salle au public (échéance de 5 à 8 ans qui sera définie dans quelques mois par l'étude de phasage). Les contraintes de calendrier sont donc limitées, les marges de manœuvre élargies.
- Subventions dans le cadre de l'inscription de la salle à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.
- Deux objectifs sont affirmés avec force par la direction de l'établissement et trouvent un écho positif dans les départements :
 - créer une centralité et porter l'image du site Richelieu
 - être le lieu d'une propédeutique à la bibliothèque et offrir des services pédagogiques aux usagers.

2.2. Les contraintes

- Liées aux locaux :
 - l'inscription de la salle à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques
 - la dénivellation de la salle

- les problèmes d'acoustique
- les difficultés d'éclairage
- Cohabitation de services différents dont les impératifs de fonctionnement (espaces, bruits, éclairage...) diffèrent :
 - service Reproduction
 - vitrine des départements (présentation d'objets, mur d'images qui pourrait également être installé dans le hall d'entrée...)
 - consultation de microformes (problèmes de niveau sonore et d'esthétique)
 - consultation sur postes informatiques
 - consultation d'usuels
 - renseignements et formation aux lecteurs
- Publics très divers, dans leur composition, leur besoins et leur circulation :
 - public des départements spécialisés, qui vient consulter les microformes
 - « nouveau public », plus large que celui qui fréquente actuellement le site Richelieu, dont il faut encore définir les contours exacts (généalogistes...) et le niveau d'accréditation.
 - public d'étudiants, qui ne doit pas devenir hégémonique
 - public du service reproduction, qui circule sans accréditation
- Difficulté à définir le budget du projet, celui-ci étant réparti sur plusieurs tranches de travaux incluant la Salle Ovale
- Incertitudes liées à une échéance temporelle lointaine
- Diversité des attentes des services impliqués (conquête de nouveaux publics ou désencombrement des salles de lectures de certains départements, rôle centralisateur...)
- Différences des niveaux d'information sur le projet, nécessaire travail pour obtenir le consensus de tous les départements sur le contenu de la salle
- Contenu et fonctionnement de la salle en cours de définition :

- liste des pôles thématiques de la salle
- organisation du personnel (rotation du personnel des départements, formations, éventuelles créations de postes,...)
- évolution technique des supports (passage progressif de l'argentique au numérique)

Partie 2 : Définition de la prestation et modalités de travail du groupe ENSSIB

1. Organisation fonctionnelle du groupe de projet ENSSIB

Chef de projet : Frédéric Manfrin

Chroniqueur : Marie Lissart

Chargée de la Communication Interne : Pascaline Todeschini

Chargé de la Communication Externe : Lionel Michaux

Responsable de la Planification : Marie Ichikawa

Responsable du Budget : Laure Barbizet

2. Définition de la prestation

Il s'agira dans un premier temps de réfléchir à l'organisation générale de la Salle Ovale afin de définir une liste de services qui y seront proposés dans l'ensemble des scénarios. Une fois cette liste établie, une réflexion sera menée sur l'emplacement des différents services, en tenant compte de la possibilité offerte à des personnes non accréditées d'entrer dans la salle pour se rendre aux guichets du service Reproduction, par exemple. Ensuite, le groupe projet ENSSIB proposera différents schémas de circulation des usagers et des documents (notamment les microformes) : ces itinéraires permettront d'établir une répartition plus fine des espaces au sein de la salle et de valider l'emplacement général des services et de la nouvelle banque d'accueil.

Parallèlement seront menées plusieurs réflexions sur les problèmes liés à l'architecture de la salle. En raison de l'inscription de la Salle Ovale à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, et donc du nécessaire respect de son intégrité patrimoniale, il conviendra d'envisager les travaux de nettoyage ou de restauration des décors, voire de la structure. Il sera important de ne pas perdre de vue les questions de mise aux normes de sécurité (hormis les travaux déjà budgétisés : électricité...) et d'accès aux personnes à mobilité réduite. Deux points retiendront particulièrement l'attention du groupe : la question de la conservation du mobilier, de sa transformation ou de son remplacement et l'amélioration de l'éclairage et de l'isolation phonique. De même, la question de l'installation de casiers, d'un vestiaire ou d'un système antivol avec des portiques de sécurité sera étudiée.

Afin de rendre plus pertinentes les propositions de scénarios d'aménagement, il est très utile d'évaluer les publics présents et visés, notamment en ce qui concerne la volonté de la BnF de favoriser l'accès de la Salle Ovale à un public motivé, mais pas nécessairement accrédité. En outre, le groupe projet ENSSIB réfléchira à l'intérêt de réserver l'usage de certains postes de travail à un public de chercheurs, notamment pour les postes de communication des microformes, toutes regroupées dans la salle.

Le groupe projet ENSSIB proposera lors du deuxième Comité de pilotage plusieurs scénarios et plans d'aménagement détaillés de la salle prenant en compte les places simples et les places équipées par des postes informatiques, des postes multimédia ou des lecteurs de microformes. Les grandes lignes de la signalétique, unifiée vraisemblablement pour l'ensemble du site pour ce qui relève de la charte graphique, seront envisagées.

La Salle Ovale comme "vitrine" du site Richelieu formera l'un des autres thèmes de la réflexion : le groupe proposera plusieurs réponses pour donner à l'ensemble du site Richelieu une identité plus visible, à travers l'espace commun que

constituera la Salle Ovale, à côté de l'INHA. Il conviendra pour ce faire de travailler aux liaisons entre le futur hall réaménagé et la Salle Ovale.

Enfin, le groupe projet ENSSIB donnera une évaluation globale du budget d'investissement nécessaire et des besoins en personnel, pour lesquels les contraintes sont très fortes, en prenant en compte l'existant.

3. Éléments hors prestation

Ne seront pas compris dans la prestation du groupe ENSSIB :

- La possible création d'un portail informatique propre à la Salle Ovale ou au site Richelieu.
- Le réaménagement physique du hall et les services sans liaison avec la Salle Ovale, qui y seront proposés aux usagers.
- Le contenu des collections offertes au public dans la Salle Ovale, ainsi que l'utilisation des crédits d'acquisition, compétences du département de la Recherche Bibliographique.
- La définition et le phasage des chantiers scientifiques mis en œuvre par les départements se partageant la Salle Ovale préalablement à l'ouverture de la salle.
- L'étude des doublons des collections de la Salle Ovale avec les collections de la BINHA.
- Les statistiques précises et enquêtes concernant les publics présents et visés (travail du groupe projet ENSSIB sur les documents existants ou ultérieurement fournis par l'équipe du projet Richelieu).
- Les modalités de fonctionnement, le règlement intérieur de la Salle Ovale, dépendant directement de la politique générale de la BnF.
- L'analyse budgétaire détaillée, et les budgets de fonctionnement.
- L'élaboration de la charte graphique de la signalétique.
- Seules les grandes orientations seront données concernant les différents éléments techniques.

- Le phasage détaillé des travaux, à cause de l'absence d'un calendrier prévisionnel précis.

Conclusion

Pour préparer les scénarios qui seront proposés au deuxième comité de pilotage, le groupe s'est réparti des tâches et objectifs de la façon suivante :

Objectifs

- Investigations diverses
- Visites de la salle (pendant et après l'ouverture au public)
- Rencontres de personnes ressources
- Examen des plans de Pascal
- Visite du service audiovisuel de Tolbiac

Répartition des tâches

- Lumière et mur d'images : Laure Barbizet
- Acoustique : Marie Lissart
- Mobilier : Marie Ichikawa
- Sécurité et mise aux normes : Frédéric Manfrin
- Offre de services dans d'autres grandes bibliothèques : Pascaline Todeschini
- Microformes : Lionel Michaux

Éléments d'information nécessaires à l'avancement du travail

- Définition des publics attendus en Salle Ovale : explicitation de l'expression « public motivé »
- Précisions sur le contenu de la salle : installation du service Reproduction, liste validée des pôles thématiques, nombre estimé de microformes

Budget prévisionnel – Projet Salle Ovale

Transports Lyon-Paris Base de l'aller-retour SNCF 2 ^{ème} classe, plein tarif en période de pointe =137,60€ Première visite du site et 2 stages pour 6 personnes = 18 déplacements 3 comités de pilotage pour 3 personnes = 9 déplacements	 2476,80 € 412,80 €
Transports à l'intérieur de Paris Base : carnet de 10 tickets de métro = 10 € Un aller-retour par jour et par personne soit 15 carnets	 150 €
Indemnités de mission Frais de repas et hébergement Base : 1 taux = 8,82 € 2 stages de 5 jours pour 6 personnes	 1587,60 €
Traitement des élèves conservateurs Base coût horaire = 16,80 € Première visite sur site : 5 h x 6 personnes = 30 heures 2 stages de 5 jours : 70 h x 6 personnes = 420 heures 3 comités de pilotage : 3 h x 3 personnes x 3 = 27 heures 5 heures hebdomadaires sur 13 semaines x 6 personnes = 390 heures Estimation de temps de recherches, visites et rédaction : 230 heures Total : 1097 heures	 18429,60 €
Impression et reprographie 1 carte photocopie ENSSIB (300 unités) = 20€ Estimation de 900 photocopies 1 carte impression (330 unités) = 15,24 € Estimation de 600 photocopies	 60 € 30,48 €
Communication Internet pris en charge par l'ENSSIB Téléphone, estimation	 30 €
Frais divers Papeterie Dédommagement pour personne ressource (taxi, repas)	 15 € 40 €
Total des frais	23232,28 €

Calendrier prévisionnel

Lot	Ident	Tâche/événement	Durée	Echéance	Antériorité	Qui
A	1	Forum projet	1 jour	19/1		tous
	2	Visite du site	1 jour	22/1	Forum projets	tous
	3	Stage 1	1 semaine	Du 9 au 14/2	Visite du site	tous
B	1	Préparation des documents pour le 1 ^{er} comité de pilotage	1 semaine	25/3	Stage 1	Tous avec répartition des documents et des parties
	2	Rédaction des documents pour le 1 ^{er} comité de pilotage	1 journée	25/3	Stage 1	Tous
	3	Comptes rendus de la semaine de stage	2 semaines	27/2	Stage 1	Tous répartition des comptes-rendus
	4	Comité de pilotage 1	1 jour	4/3	Préparation des documents	Frédéric, Laure, Lionel
C	1	Recherche documentaire	4 semaines	18/3	Stage 1	Tous avec répartition par domaines
	2	Elaboration du plan d'action du stage 2	2 semaines	26/3	Comité de pilotage 1	tous
	3	Premières ébauches de scénarios	2 semaines	15/3	Comité de pilotage 1	Tous
	4	Stage 2	1 semaine	29/3 au 2/4	Plan d'action du stage 2	tous
D	1	Elaboration des scénarios	4 semaines	3/5	Stage 2	tous
	2	Préparation du comité de pilotage 2, rédaction des documents	2 semaines	7/5	Stage 2	tous
	3	Comité de pilotage 2	1 jour	13/5	Elaboration des scénarios	Marie I, Marie L., Pascaline
E	1	Approfondissement du scénario retenu	3 semaines	4/6	Comité de pilotage 2	tous
	2	Préparation des documents pour le comité de pilotage 3	2 semaines	4/6	Elaboration des scénarios	tous
	3	Comité de pilotage 3	1 jour	10/6	Préparation des documents	3 personnes
F	1	Préparation des documents pour la soutenance	3 semaines	2/6	Comité de pilotage 3	tous
	2	Préparation de la soutenance	1 semaine	9/6	Comité de pilotage 3	tous
	3	Soutenance	1 jour	juillet	Préparation	tous

Diagramme de Gantt

	janvier		février				mars				avril				mai				juin				juillet				
Tâche	19-23	26-30	2-6	9-13	16-20	23-27	1-5	8-12	15-19	22-26	29-2	5-9	12-16	19-23	26-30	3-7	10-14	17-21	24-28	1-4	7-11	14-18	21-25	28-2	5-9	12-16	
A1	■																										
A2	■																										
A3				■																							
B1						■																					
B2						■																					
B3					■	■																					
B4							■																				
C1						■	■	■																			
C2								■	■																		
C3							■	■																			
C4																											
D1																											
D2																											
D3																											
E1																											
E2																											
E3																											
F1																											
F2																											
F3																											

Compte rendu décisionnel du Premier Comité de pilotage : 4 mars 2004

Le Premier Comité de pilotage s'est déroulé le jeudi 4 mars 2004 à 15h00 dans le Salon d'Honneur de la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu.

Étaient présents :

Pour la Bibliothèque nationale :

- Odile Faliu
- Suzanne Jouguelet
- Martine Mauvieux
- Jacqueline Sanson
- Raymond-Josué Seckel

Pour l'ENSSIB :

- Laure Barbizet
- Pierre-Yves Duchemin, tuteur
- Frédéric Manfrin
- Lionel Michaux

Le document envoyé quelques jours plus tôt a été validé par les commanditaires à quelques précisions près. Suzanne Jouguelet nous l'a retourné le 15 mars 2004 après relecture. La version corrigée de ce document se trouve sur l'intranet de l'ENSSIB auquel les commanditaires ont accès.

Sur les points qui restaient à préciser, il ressort que :

- Le nombre exact de lecteurs de microformes n'est pas fixé mais il a été convenu que le Groupe Projet travaillerait sur la base d'environ 40 postes.

- Quelques catalogues et usuels spécifiques seront placés juste à côté des lecteurs de microfilms. Il n'a pas été fait d'estimation de leur nombre.
- Dans le cadre de son redéploiement, le Service Reproduction doit être situé dans l'espace de la Salle Ovale mais pas nécessairement dans la salle (l'hypothèse du hall reste valide).
- Il y aura un portique antivol donc, *a priori*, pas de casiers dans la Salle Ovale. Pour les objets encombrants (cartons à dessin, valises...), il reste la possibilité de les déposer au vestiaire. On peut également envisager l'installation de caméras vidéo.
- Parmi les contraintes relevées dans le document préparatoire, le plan particulier de la salle n'a pas été suffisamment souligné.
- Le public « motivé » sera « grand public mais pas trop ». Il recouvre idéalement les visiteurs des expositions ou ceux des Journées du Patrimoine. Des places seront par ailleurs réservées aux chercheurs.

Précisions ultérieures :

- Suzanne Jouguelet précisera l'emplacement des collections d'ouvrages de référence (répartition par thèmes, rangement dans l'ordre linéaire de la classification Dewey...) lors du 2^{ème} stage.
- Martine Mauvieux demandera des statistiques précises sur l'utilisation des lecteurs de microformes dans les départements afin d'affiner les besoins en nombre de postes.

Bibliothèque nationale de France, Réaménagement de la Salle Ovale : proposition de scénarios

Introduction

Le réaménagement de la Salle Ovale dans le cadre du projet Richelieu a pour objectifs principaux de réaffirmer l'identité de la BnF dans le quadrilatère Richelieu, tant par rapport au site de Tolbiac qu'à l'INHA, et d'attirer un plus large public. Dans ce document, le groupe ENSSIB propose trois scénarios de réaménagement qui seront examinés lors du deuxième comité de pilotage.

Le premier comité de pilotage a validé les différents points qui devront figurer dans chaque scénario :

- une organisation générale de la salle
- une liste des services proposés aux publics
- des éléments concernant la reprise et l'adaptation éventuelle du mobilier
- des éléments concernant l'éclairage et l'acoustique
- une évaluation des publics
- une estimation du budget
- une proposition de mise en valeur de l'aspect patrimonial de la salle

Les informations collectées lors de la seconde semaine de stage nous ont permis d'affiner l'analyse de l'existant qui a été formalisée sous la forme de tableaux figurant en annexe. À partir de ces éléments, nous avons élaboré trois scénarios.

Travaux préalables au réaménagement

Sont regroupés dans cette partie les éléments indispensables au bon déroulement du projet quel que soit le scénario retenu.

1. Dans la Salle Ovale

1.1. Constitution de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Dans le cadre du concours d'architecture, l'architecte doit s'entourer de plusieurs spécialistes :

- un acousticien
- un ingénieur éclairagiste
- un spécialiste VMC (ventilation mécanique contrôlée)
- un économiste de la construction

La présence de ces spécialistes est indispensable au bon déroulement du réaménagement de la Salle Ovale. En particulier, compte tenu de la sonorité et de l'éclairage du lieu, l'acousticien et l'ingénieur éclairagiste ont un rôle important à jouer afin d'améliorer le confort des usagers de la salle.

1.2. Réhabilitation de la salle

Avant tout réaménagement, la Salle Ovale nécessite une réhabilitation générale :

- réfection du système électrique (chantier prévu)
- câblage informatique (chantier prévu)
- mise aux normes de sécurité
- mise aux normes d'accessibilité
- nettoyage et réfection des verrières et oculi
- restauration des peintures d'origine et des décors
- aménagement de l'acoustique et de l'éclairage

- réhabilitation de l'entrée et réalisation d'une entrée vitrée
- réfection du plateau

Concernant l'acoustique, quelques solutions simples peuvent être mises en œuvre. L'utilisation de textiles lourds permet d'augmenter la capacité d'absorption de la salle. On peut penser à l'habillage des chaises (assise et dossier) ainsi qu'au revêtement du plancher. Les trois coursives gagneraient à bénéficier du même traitement, puisque, actuellement, le moindre passage entraîne des vibrations qui se répercutent dans toute la salle. De même, il faudrait privilégier l'usage du bois de préférence aux matériaux modernes (aluminium et plastiques).

La lumière nécessite, elle aussi, une attention particulière. L'éclairage zénithal entraîne des variations importantes selon l'heure et la saison qui imposent un éclairage artificiel complémentaire. En plus des lampes individuelles, il convient de réfléchir à une mise en lumière qui tienne compte des différents usages de la salle et en valorise l'architecture.

1.3. Les chantiers scientifiques

Les scénarios retenus conditionneront les chantiers scientifiques (numérisation des documents et des outils documentaires).

2. L'environnement de la salle

2.1. Une nouvelle entrée

La percée d'une nouvelle entrée donnant sur le jardin Vivienne au centre de la façade de Pascal rendra à la Salle Ovale la visibilité qui lui fait défaut aujourd'hui. Le percement de la façade est soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France en raison de la proximité de façades classées aux Monuments Historiques. Remplaçant la petite entrée actuelle, cette transformation donnera tout son sens au hall agrandi par la reconfiguration de l'espace Mortreuil (actuellement dévolu à

l'Institut national d'histoire de l'art). Cette entrée permettra en outre de revoir les circulations des publics et d'affirmer le rôle central de la Salle Ovale au sein du quadrilatère rénové. En raison de son importance de premier plan, le soin porté à l'aménagement du hall conditionnera le succès de la future Salle Ovale.

2.2. La signalétique

Dès l'entrée du quadrilatère, la signalétique doit accompagner le public vers le hall puis la Salle Ovale. Pour faciliter la lisibilité de l'espace, il conviendrait de réfléchir à une signalétique commune avec l'INHA.

2.3. Le mur d'images

Un mur d'images, conçu comme une introduction et un accompagnement à la Salle Ovale, sera installé dans le hall. Son contenu est fonction du scénario choisi.

Scénario 1 : Rêve de bibliothécaire

Une salle de références élargie

La Salle Ovale est ici un lieu de lecture et de recherche mêlant un public de chercheurs et un public moins averti. Elle sert de lien entre les départements : à la réunion de toutes les microformes s'ajoutent les collections du Département de la Recherche Bibliographique (DRB) et cela permet au lecteur d'appréhender la richesse patrimoniale du site Richelieu dans sa globalité. Elle est divisée en deux zones, l'une accessible à tous pour accéder au Service Reproduction, l'autre accessible aux seuls lecteurs accrédités.

1. Description

Dans la salle

Zone accessible à tout public

- Service Reproduction

Zone accessible aux personnes accréditées

- Accueil
- Banque de salle

- 40 lecteurs de microformes
- 47 postes informatiques
- 3 postes audiovisuels
- 70 places simples

soit 160 places et près de 650 m²

- 20 000 usuels
- 2 ou 3 photocopieurs
- imprimantes

Dans le hall

- Service d'orientation des lecteurs
- Mur d'images
- Billetterie et caisses

2. Services proposés

- Salle de références
- Consultation des microformes
- Offre de ressources à destination des généalogistes
- Commandes et retraits de reproductions

3. Effets attendus

- Public attendu :
 - Public actuel de la Salle Ovale (25 entrées par jour en moyenne)
 - Chercheurs des départements spécialisés venant consulter les microformes
 - Généalogistes
 - Public « motivé »
- Travail en commun des départements spécialisés
- Visibilité accrue du Service Reproduction

4. Moyens

4.1. Personnel

Aux heures d'affluence, il faut compter :

- 1 poste à l'accueil (tenu par une personne de catégorie C du DRB)
- 2 postes à la banque de renseignements (tenus par du personnel de catégorie A ou B du DRB et des départements spécialisés par rotation)
- 2 postes à la banque des microformes (tenus par du personnel de catégorie C du DRB)
- 3 postes au Service Reproduction

Soit 5 postes à la charge du DRB et 3 à celle du Service Reproduction.

4.2. Budget

- Reprise et adaptation de l'ancien mobilier
- Construction d'un mobilier dans la même ligne esthétique (rayonnages, mobilier séparant l'espace sans accréditation de l'espace avec accréditation)
- Achat de mobilier (chaises, portillons d'entrée, équipement du Service Reproduction)
- Protection antivol
- Caissons insonorisés pour les lecteurs de microformes
- Postes informatiques pour les lecteurs et le personnel (DRB et Service Reproduction), imprimantes et périphériques
- Photocopieurs
- Éclairage des tables

Le coût total est estimé à 472 175 euros.

5. Contraintes et risques

- Strict respect de l'esthétique originale pour assurer l'aspect patrimonial de la salle mais qui implique un manque d'évolutivité des locaux
- Risque de faible fréquentation en raison d'une offre peu susceptible d'attirer un public élargi
- Vraisemblable « annexion » de la Salle Ovale par les étudiants en premier cycle ou les lecteurs de l'INHA qui n'auront pas de place en Salle Labrouste
- Nécessité d'un personnel important pour assurer le service public
- Formation du personnel du DRB et des départements spécialisés à l'élargissement de leurs missions (accompagnement de la consultation des microformes provenant des départements, relais vers les départements spécialisés, accueil d'un public élargi)
- Coordination nécessaire des horaires du DRB et du Service Reproduction

6. Bilan du scénario

Dans ce scénario, le service public est assuré conjointement par le DRB et les départements spécialisés ce qui devrait entraîner une plus grande collaboration de tous au sein du quadrilatère.

L'aspect patrimonial est très limité : il se réduit à l'entrée vitrée et au maintien de l'esthétique originale. Il est en outre onéreux puisque l'adaptation du mobilier entraîne des coûts particulièrement importants (conception et fabrication).

La fonction de salle de références est très développée mais peu novatrice par rapport aux services déjà existants : elle semble peu susceptible d'attirer un nouveau public, exception faite des étudiants de l'INHA. Comment le public différencierait-il la Salle Ovale de la Salle Labrouste ?

Scénario 2 : Le lecteur-roi

Faire entrer le « grand public motivé » des expositions dans une salle de références

Dans ce scénario, la Salle Ovale, conçue à nouveau comme une salle de références, s'ouvre cette fois à un très large public. Le public des expositions est invité à découvrir les trésors du site au travers des documents numériques et des bornes interactives.

Sa fonction de lien entre les départements, assurée comme dans le précédent scénario par la consultation des microformes des départements, est renforcée par la mise en place de deux nouveaux services : d'une part, un espace bibliographique complémentaire aux expositions, d'autre part, un espace de formation des lecteurs. Cette salle doit en outre pouvoir évoluer facilement au gré des innovations technologiques.

Toutes les autres fonctions pouvant être organisées en commun avec l'INHA sont déplacées vers le hall.

1. Description

Dans la salle

- Accueil
- Espace « Itinéraires parallèles : de l'exposition à la recherche » : avec le même billet d'entrée, les visiteurs des expositions des galeries du site Richelieu trouveront dans cet espace une sélection d'ouvrages en lien avec ces expositions et auront accès à des documents numérisés grâce à des postes informatiques et des bornes multimédia. Le Département de la Bibliothèque numérique pourra être associé à ce projet pour la préparation des documents sélectionnés. La proximité de la banque de renseignements permettra aux visiteurs de bénéficier s'ils

le veulent de l'aide du personnel, cet espace leur ouvrant des perspectives sur les ressources qu'ils pourraient trouver à la BnF.

- Espace « Initiation à la recherche » : organisation de séances de formation à l'utilisation des ressources documentaires (quatre ou cinq postes informatiques)
 - Banque de renseignements

 - Environ 20 lecteurs de microformes (peut-être moins selon l'évolution technologique)
 - 60 postes informatiques
 - 10 postes audiovisuels
 - 70 places simples
- soit 160 places et près de 650 m²
- 20000 usuels
 - 2 ou 3 photocopieurs
 - imprimantes

 - bornes interactives et présentoirs
 - plusieurs types de lecture : fauteuils, lutrins...

Dans le hall

- Mur d'images et bornes interactives
- Coopération avec l'INHA pour les services communs
- Service d'orientation des lecteurs
- Service Reproduction
- Billetterie et caisses

2. Services proposés

- Salle de références
- Consultation des microformes
- Mise en valeur du patrimoine en lien avec les expositions
- Initiation à la recherche
- Offre de ressources à destination des généalogistes

3. Effets attendus

- Public attendu :
 - Public actuel de la Salle Ovale (25 entrées par jour en moyenne)
 - Chercheurs des départements spécialisés venant consulter les microformes
 - Généalogistes
 - Public des expositions
- Meilleure prise en compte des publics et de leur confort
- Travail en commun des départements spécialisés, du Service des expositions et du Département de la Bibliothèque numérique avec le DRB

4. Moyens

4.1. Personnel

Aux heures d'affluence, il faut compter :

- 1 poste à l'accueil (tenu par une personne de catégorie C du DRB)
- 2 postes à la banque de salle (tenus par du personnel de catégorie A ou B du DRB et des départements spécialisés par rotation) pour renseigner les lecteurs et accompagner les visiteurs de l'espace « Itinéraires parallèles »

- 2 postes à la banque des microformes (tenus par du personnel de catégorie C du DRB)
- 1 poste à l'espace « Initiation à la recherche » (tenu par du personnel de catégorie A ou B du DRB)

Soit 6 postes

4.2. Budget

- Reprise et adaptation de l'ancien mobilier (moitié moins que dans le scénario 1)
- Construction d'un mobilier dans la même ligne esthétique : rayonnages, mobilier séparant l'espace sans accréditation et l'espace avec accréditation
- Achat de mobilier : chaises, fauteuils, lutrins, antivols, portillons d'entrée, équipement de l'espace « Itinéraires parallèles »
- Caissons insonorisés pour les lecteurs de microformes (moitié moins que dans le scénario 1)
- Postes informatiques pour les lecteurs et le personnel, imprimantes et périphériques (un tiers de plus que dans le scénario 1)
- Photocopieurs
- Éclairage des tables
- Bornes multimédia

Le coût total est estimé à 452 775 euros.

5. Contraintes et risques

- Possible « annexion » de la Salle Ovale par les étudiants en premier cycle ou les lecteurs de la BINHA qui n'auront pas de place en Salle Labrouste
- Nécessité d'un personnel important pour assurer le service public

- Formation du personnel à l'élargissement de ses missions (accompagnement de la consultation des microformes provenant des départements, relais vers les départements spécialisés, accueil du grand public)
- Investissements en terme de moyens techniques (maintenance, évolutions technologiques)

6. Bilan du scénario

La Salle Ovale sert ici de lien entre les expositions, leur public et les départements spécialisés : la place fédératrice de la Salle Ovale est renforcée. L'ouverture à un public plus large mais « motivé » est assurée par l'espace « Itinéraires parallèles ». Les moyens engagés sont moins contraignants que dans le scénario 1 : le matériel informatique est plus développé, mais les frais de mobilier moindres.

Cette proposition accorde une large place aux besoins des lecteurs en matière d'aménagement de l'espace et de confort. C'est, en outre, un scénario qui s'adaptera à l'évolution technologique prévisible de l'offre numérique.

Scénario 3 : La bibliothèque de la Nation

La Salle Ovale, salle du patrimoine

Ce scénario s'appuie sur l'idée-force du commanditaire de faire de la Salle Ovale la vitrine du quadrilatère Richelieu en lui gardant sa fonction actuelle de salle de lecture.

Pour attirer un nouveau public s'ajoutant aux lecteurs déjà présents, une exposition permanente présentera l'histoire de la BnF et de son patrimoine. Ici, la Salle Ovale s'ouvrira à tous. Les trésors gardés dans les départements y seront exposés, dans la limite des impératifs de conservation (substituts, œuvres originales sous vitrine). Les œuvres seront choisies en fonction de l'actualité des expositions mais également des acquisitions. En cas de dépose de la verrière pour réfection, on pourrait envisager le retour des globes de Coronelli sur le site Richelieu.

La salle de références et son service de réorientation bibliographique, situé à proximité du Service d'orientation des lecteurs, permettra à tous ceux qui le souhaiteront de consulter des ouvrages de références ou d'être réorientés vers les lieux *ad hoc*.

1. Description

Dans la salle :

Espace accessible à tout public :

- Service d'orientation des lecteurs
- Exposition sur l'architecture, l'histoire et les collections de la BnF Richelieu : la partie permanente de l'exposition retrace l'histoire des bâtiments et des collections, la partie temporaire montre des objets issus de ces collections (nouvelles acquisitions, thématiques liées aux expositions...). Les globes de Coronelli peuvent constituer un emblème fort de la salle dans ce cadre.

- Banque d'accueil, de renseignements et d'orientation bibliographique à l'intention du public accrédité et du grand public (située à la limite des deux zones)

Espace accessible avec accréditation :

- 25 postes informatiques
- 3 postes audiovisuels
- 35 places simples

- 10 000 volumes
- 1 ou 2 photocopieurs
- Imprimantes

Dans le hall :

- Service reproduction dans l'espace Mortreuil
- Mur d'images
- Billetterie et caisses

2. Services proposés

- Mise en valeur du patrimoine
- Salle de références
- Offre de ressources à destination des généalogistes
- Accréditations
- Orientation bibliographique pour le grand public

3. Effets attendus

- Fréquentation de la Salle Ovale par un nouveau public de curieux
- Image forte de la BnF site Richelieu
- Possibilité de mécénat
- Moindres réticences dans les équipes

4. Moyens

Les moyens nécessaires à la réalisation de ce scénario sont plus importants que dans les configurations précédentes (conception d'exposition, matériel) mais de nature complètement différente. Les frais de fonctionnement sont en revanche plus réduits.

4.1. Personnel

Aux heures d'affluence, il faut compter :

- 5 postes au service d'orientation des lecteurs
- 1 poste à l'accueil (tenu par une personne de catégorie C du DRB)
- 2 postes à la banque de salle (tenus par du personnel de catégorie A ou B du DRB et des départements spécialisés par rotation)
- 1 poste de surveillance de l'exposition (tenu par du personnel de catégorie C)

Soit 9 personnes dont 3 du DRB.

4.2. Budget

- Reprise et adaptation de l'ancien mobilier (moindre que dans le scénario 2)
- Construction d'un mobilier dans la même ligne esthétique (rayonnages, mobilier séparant l'espace sans accréditation de l'espace avec accréditation)
- Achat de mobilier (si nécessaire)
- Postes informatiques pour les lecteurs et le personnel, imprimantes et périphériques (moitié moins que dans le scénario 1)
- 1 ou 2 photocopieurs
- Eclairage des tables (moitié moins que dans le scénario 1)
- Vitrines et panneaux d'exposition, éclairage de l'exposition

- Bornes multimédia
- Portique antivol
- Portillons d'entrée
- Installation des globes de Coronelli

Le coût total est estimé à 356 521 euros, sans l'installation des globes de Coronelli.

5. Risques et contraintes

- Nuisances sonores dans l'espace de références bibliographiques
- Difficulté de cohabitation entre des publics différents
- Nouvelles fonctions de renseignements au grand public à mettre en place

6. Bilan du scénario

Ce scénario repose sur une logique totalement différente des deux précédents : la fonction patrimoine est fortement renforcée contrairement à la fonction salle de références. Il fait de la Salle Ovale la vitrine du site et s'adresse au grand public.

Tous les départements y trouvent leur place, à la fois dans le fonctionnement, le service public et la mise en valeur de leurs collections.

Les investissements sont plus importants que dans les scénarios précédents mais c'est le seul qui permette de faire appel au mécénat.

Les coûts de fonctionnement sont quant à eux plus réduits d'autant qu'il faut moins de personnel spécialisé pour ouvrir la salle.

Conclusion

Les trois scénarios proposés par le groupe ENSSIB ont pour but d'élargir le public de la Salle Ovale, d'y intégrer un plus grand nombre de services et d'en faire le pôle d'attraction du quadrilatère Richelieu rénové.

Lors du deuxième comité de pilotage, le commanditaire choisira un scénario qui sera ensuite affiné par le groupe ENSSIB en vue du troisième comité de pilotage. Dans ce scénario, l'aménagement précis de la salle (emplacement du mobilier et des postes informatiques, services présents) sera défini ainsi que le schéma de circulation du public.

Tableau récapitulatif des scénarios

Scénarios	Avantages	Inconvénients
Rêve de bibliothécaire	Regroupement des lecteurs de microformes. Une salle de références complète. Travail en commun des départements.	Élargissement peu probable du public. Risque d'annexion par les étudiants. Nécessité d'un personnel important pour assurer le service public. Formation accrue aux ressources des différents départements. Adaptation coûteuse du mobilier.
Le lecteur-roi	Mise en valeur du patrimoine. S'adresse au public « motivé » que l'on souhaite attirer. Intégration possible des évolutions technologiques.	Risque d'annexion par les étudiants. Nécessité d'un personnel important pour assurer le service public. Formation accrue aux ressources des différents départements.
La bibliothèque de la Nation	Impact potentiel fort sur le public. Possibilité d'attirer des financements extérieurs (mécénat). La salle serait une bonne vitrine de la BnF, site Richelieu. Travail en commun des départements autour de l'exposition semi-permanente. Coûts de fonctionnement plus réduits.	Coûteux si installation des globes de Coronelli. Nuisances sonores. Cohabitation de publics différents.

Tableau comparatif des scénarios

Critères de comparaison	Rêve de bibliothécaire	Le lecteur-roi	La bibliothèque de la Nation
Attractivité	-	+	++
Impact sur l'identité de la BnF, site Richelieu	-	+	++
Mise en valeur du patrimoine	-	++	++
Éventail des services offerts	+	++	+
Extension de l'offre documentaire	++	+	-
Évolutivité	-	+	+
Innovation	-	+	++
Risques	+	+	+
Besoins en formation du personnel	-	-	+
Délais	+	+	-
Coûts	+	+	-
Possibilité d'attirer un financement extérieur	-	-	+

Ce tableau rassemble les critères de comparaison que nous avons jugés les plus pertinents, classés par ordre décroissant d'importance. Chaque critère est noté de la façon suivante :

- faiblement avantageux
- + moyennement avantageux
- ++ très avantageux

Compte rendu décisionnel du Deuxième Comité de pilotage : 13 mai 2004

Le Deuxième Comité de pilotage s'est déroulé le jeudi 13 mai 2004 à 15h00 dans le Salon d'Honneur de la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu.

Étaient présents :

Pour la Bibliothèque nationale :

- Odile Faliu
- Suzanne Jouguelet
- Jean-Loup Lerebours
- Martine Mauvieux
- Jacqueline Sanson
- Raymond-Josué Seckel

Pour l'ENSSIB :

- Pierre-Yves Duchemin, tuteur
- Marie Ichikawa
- Marie Lissart
- Frédéric Manfrin

Après une présentation succincte par le groupe ENSSIB des trois scénarios proposés, les membres du Comité de Pilotage avaient pour tâche de choisir le scénario le mieux adapté au projet. Le scénario 3, intitulé « La Bibliothèque de la Nation », a été rapidement écarté : il s'éloignait trop des souhaits des commanditaires. Le scénario 1, « Rêve de bibliothécaire », qui correspondait très précisément à la lettre de mission, a lui aussi été mis de côté. C'est donc le scénario 2, « Le Lecteur-roi », qui a été retenu.

Toutefois, les commanditaires ont relevé certains éléments qu'ils ont jugé pertinents dans les scénarios refusés, et qu'ils souhaitent voir intégrer dans le scénario 2. Ces modifications étant mineures et ne remettant pas en cause la cohérence du scénario, il a été convenu que le groupe projet ENSSIB développerait le scénario 2 en intégrant certains éléments proposés dans le scénario 3.

Les éléments à modifier dans le scénario 2 sont :

- L'antenne du département de la Reproduction sera séparée en deux : les caisses se trouveront dans le hall réaménagé et l'accueil du public, qui a une réelle vocation scientifique, dans la Salle Ovale.
- L'espace « Itinéraires Parallèles » est conservé, mais son contenu est modifié. Ouvert à tous les publics, il présentera les collections, en lien étroit avec les départements spécialisés (acquisitions récentes, documents « phares », regroupements de documents intéressant un thème donné...). On pourra concevoir des présentations au public faites par les conservateurs des départements, et peut-être des rendez-vous réguliers (« midis de la Salle Ovale » ?), aux heures de faible fréquentation.
- La définition de deux espaces distincts au sein de la Salle Ovale, l'un ouvert à tous (pour l'accès à l'antenne du département de la Reproduction et à l'espace « Itinéraires Parallèles », l'autre uniquement aux lecteurs accrédités.
- A la limite des deux zones définies se trouvera une banque d'accueil et de renseignements.
- L'espace « Initiation à la recherche » devra se trouver à proximité immédiate de la banque d'accueil et de renseignements. On peut même envisager de les coupler.
- Le nombre de postes audiovisuels est ramené de 10 à 3.

Ces modifications ne seront pas présentées dans la version corrigée et définitive du document préparatoire au deuxième Comité de Pilotage. Néanmoins, le groupe

projet ENSSIB a placé en annexe de ce compte rendu, le scénario 2 modifié, base de réflexion pour la préparation du 3^e Comité de Pilotage.

Annexe : Scénario 2 corrigé

Ce scénario s'appuie sur l'idée-force du commanditaire de faire de la Salle Ovale la vitrine du quadrilatère Richelieu en lui gardant sa fonction actuelle de salle de lecture.

Sa fonction de lien entre les départements, assurée par la consultation des microformes des départements, est renforcée par la mise en place de deux nouveaux services : d'une part, un espace d'exposition, d'autre part, un espace de formation des lecteurs.

Cette salle doit en outre pouvoir évoluer facilement au gré des innovations technologiques.

1. Description

Dans la salle

Espace accessible à tout public :

- Espace d'exposition : situé dans la première partie de la salle, accessible à tout public, cette exposition retrace l'histoire des bâtiments et des collections. Elle comporte une partie permanente, et une partie temporaire qui permet de découvrir les dernières acquisitions ou certains trésors des départements spécialisés ou encore une sélection thématique d'objets et de documents. La proximité de la banque de renseignements permettra aux visiteurs de bénéficier s'ils le veulent de l'aide du personnel, cet espace leur ouvrant des perspectives sur les ressources qu'ils pourraient trouver à la BnF. Dans cet espace pourront être organisés, à des heures de faible affluence, des présentations ou mini-conférences par les conservateurs des différents départements.

- Antenne du département Reproduction : comptoir pour la prise et la vérification et le retrait des commandes, poste de consultation de la base informatisée.

Espace accessible avec accréditation :

- Accueil
 - Espace « Initiation à la recherche » : organisation de séances de formation à l'utilisation des ressources documentaires (quatre ou cinq postes informatiques), à proximité de la banque de renseignements.
 - Banque de renseignements

 - Environ 20 lecteurs de microformes (peut-être moins selon l'évolution technologique)
 - 60 postes informatiques
 - 3 postes audiovisuels
 - 70 places simples
- soit 160 places et près de 650 m²
- 20000 usuels
 - 2 ou 3 photocopieurs
 - imprimantes

 - bornes interactives et présentoirs
 - plusieurs types de lecture : fauteuils, lutrins...

Dans le hall

- Mur d'images et bornes interactives
- Coopération avec l'INHA pour les services communs
- Service d'orientation des lecteurs
- Service Reproduction

- Billetterie des expositions, caisse de l'antenne du département Reproduction.

2. Services proposés

- Salle de références
- Consultation des microformes
- Mise en valeur du patrimoine en lien avec les expositions
- Initiation à la recherche
- Offre de ressources à destination des généalogistes

3. Effets attendus

- Public attendu :
 - Public actuel de la Salle Ovale (25 entrées par jour en moyenne)
 - Chercheurs des départements spécialisés venant consulter les microformes
 - Généalogistes
 - Tout public
- Meilleure prise en compte des publics et de leur confort
- Travail en commun des départements spécialisés, des Départements de la Conservation et de la Reproduction avec le DRB

4. Moyens

4.1. Personnel

Aux heures d'affluence, il faut compter :

- 1 poste à l'accueil (tenu par une personne de catégorie C du DRB)

- 2 postes à la banque de salle (tenus par du personnel de catégorie A ou B du DRB et des départements spécialisés par rotation) pour renseigner les lecteurs et accompagner les visiteurs de l'espace « Itinéraires parallèles »
- 2 postes à la banque des microformes (tenus par du personnel de catégorie C du DRB)
- 1 poste à l'espace « Initiation à la recherche » (tenu par du personnel de catégorie A ou B du DRB)
- 1 poste de surveillance de l'espace d'exposition

Soit 7 postes

4.2. Budget

- Reprise et adaptation de l'ancien mobilier
- Construction d'un mobilier dans la même ligne esthétique : rayonnages, mobilier séparant l'espace sans accréditation et l'espace avec accréditation
- Achat de mobilier : chaises, fauteuils, lutrins, antivols, portillons d'entrée, équipement de l'espace d'exposition.
- Caissons insonorisés pour les lecteurs de microformes.
- Postes informatiques pour les lecteurs et le personnel, imprimantes et périphériques.
- Photocopieurs
- Éclairage des tables
- Bornes multimédia

5. Contraintes et risques

- Possible « annexion » de la Salle Ovale par les étudiants en premier cycle ou les lecteurs de la BINHA qui n'auront pas de place en Salle Labrouste
- Nécessité d'un personnel important pour assurer le service public

- Formation du personnel à l'élargissement de ses missions (accompagnement de la consultation des microformes provenant des départements, relais vers les départements spécialisés, accueil du grand public)
- Cohabitation des publics

Investissements en terme de moyens techniques (maintenance, évolutions technologiques)

Bibliothèque nationale de France, Réaménagement de la Salle Ovale : Cahier des charges du scénario retenu

Introduction

Le Deuxième Comité de pilotage s'est déroulé le jeudi 13 mai 2004 à 15h00 dans le Salon d'Honneur de la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu.

Après une présentation succincte des trois scénarios proposés par le groupe ENSSIB, les membres du Comité de Pilotage avaient pour tâche de choisir le scénario le mieux adapté au projet. Le scénario 2, « Le Lecteur-roi », a été retenu, avec quelques modifications :

- L'antenne du Département de la Reproduction sera séparée en deux : les caisses se trouveront dans le hall réaménagé, et l'accueil du public, qui a une réelle vocation scientifique, dans la Salle Ovale.
- L'Espace de présentation de documents est conservé mais son contenu est modifié : situées dans la première partie de la salle, accessibles à tout public, ces présentations illustrent et mettent en valeur la richesse et la diversité des collections. Cet espace permet de découvrir les dernières acquisitions ou certains trésors des départements spécialisés ou encore une sélection thématique d'objets et de documents. La proximité de la banque de renseignements permettra aux visiteurs de bénéficier s'ils le veulent de l'aide du personnel, cet espace leur ouvrant des perspectives sur les ressources qu'ils pourraient trouver à la BnF. Dans cet espace pourront être organisés, à des heures de moindre affluence, des présentations ou mini-conférences par les conservateurs des différents départements.

- La définition de deux espaces distincts au sein de la Salle Ovale : l'un ouvert à tous (pour l'accès à l'antenne du Département de la Reproduction et à l'espace « Itinéraires Parallèles »), l'autre aux seuls lecteurs accrédités.
- À la limite des deux zones définies se trouvera une banque d'accueil et de renseignements.
- L'espace « Initiation à la recherche » devra se trouver à proximité immédiate de la banque d'accueil et de renseignements. On peut même envisager de les coupler.
- Le nombre de postes audiovisuels est ramené de 10 à 3.
- Aux heures d'affluence, il faut compter :
 - o 1 poste à l'accueil (tenu par une personne de catégorie C du DRB).
 - o 2 postes à la banque de salle (tenus par du personnel de catégorie A ou B du DRB et des départements spécialisés par rotation) pour renseigner les lecteurs et accompagner les visiteurs de l'espace de présentation de documents (pas en continu, variables de présence dans la journée à définir).
 - o 2 postes à la banque des microformes (tenus par du personnel de catégorie C du DRB, pas 2 personnes en continu).
 - o 1 poste à l'espace « Initiation à la recherche » (tenu par du personnel de catégorie A ou B du DRB), ou pour une séance par un personnel d'autres départements. Ce poste serait davantage sur RV. On peut imaginer peut-être des plages d'astreinte où les personnes peuvent être appelées (bureaux en principe très proches).

Cette approche des effectifs devra être modulée en particulier en fonction des horaires.

Ce document développe le scénario retenu en détaillant les différentes composantes de la salle (services et mobilier).

Toutefois l'ajout de l'antenne du service Reproduction dans le scénario retenu au terme du deuxième comité de pilotage nous a conduit à revoir légèrement le nombre de places dans la salle de lecture.

L'aménagement interne des différents espaces

Les principes directeurs qui devront guider l'aménagement de la Salle Ovale sont exposés ci-dessous.

Espace accessible à tous

1. L'entrée

L'entrée est une zone stratégique de la salle. Les itinéraires y menant doivent être particulièrement travaillés.

Une signalétique, à l'entrée des rues Vivienne et Richelieu, et le nouvel aménagement du hall doivent mettre en valeur le rôle central de la Salle Ovale.

Un mur d'images, situé dans le hall, incite les visiteurs à la découverte de la Bibliothèque nationale de France. Trois thèmes devront être mis en exergue : les trésors architecturaux du site, en insistant sur la Salle Ovale, les richesses documentaires et patrimoniales et le nouvel espace de présentation de documents.

Le contenu et la forme de ce mur d'images seront à préciser ultérieurement, en fonction des évolutions techniques. Actuellement, un mur d'images peut être constitué soit par une vidéo, soit par un ensemble de données numérisées ce qui

permet d'ajouter à l'image du texte, des commentaires ou encore des clips à contenu pédagogique. D'ici cinq à dix ans, informatique et vidéo seront probablement complètement interactifs, mais on ignore encore sous quelle forme se fera cette évolution technique.

La Salle Ovale est séparée du hall par une entrée vitrée, plus large que le sas actuel, ce qui permet au public passant dans le hall de découvrir la salle. Un système d'ouverture automatique à l'approche d'un usager permettra un meilleur accès pour les handicapés ainsi qu'une plus grande convivialité.

À l'entrée, un élévateur permet aux fauteuils roulants de franchir le dénivelé de quarante centimètres. Il sera conforme à la norme NFP 91-201, avec des dimensions minimales de 110 x 180 cm, ainsi qu'aux normes de sécurité.

Chacun peut donc entrer librement dans la Salle Ovale sans avoir à franchir la moindre barrière et se trouver alors dans l'espace accessible à tous où sont situés l'antenne du Service Reproduction et l'espace de présentation de documents.

2. L'antenne du Service Reproduction

L'antenne du Service Reproduction se trouve près de l'entrée. Cette localisation permet de faciliter le repérage de ce service dans la salle, de circonscrire la circulation qu'il occasionne et de faciliter les aller-retours jusqu'aux caisses situées dans le hall. Les personnes intéressées par des reproductions ou venant simplement retirer une commande y accèdent très facilement ainsi que les curieux qui viennent pour la première fois.

Cet espace est matérialisé par un comptoir derrière lequel se situent les éléments réservés au personnel dont un coffre pour stocker les commandes.

Le public a accès à :

- Deux postes informatiques de consultation assise de la banque d'images du Service Reproduction (base Daguerre).

- Une table lumineuse et un lecteur de CD-ROM.
- Deux chauffeuses formant un espace d'attente et de repos.

Le comptoir sera fabriqué sur mesure de préférence par le même fabricant que le mobilier de la salle de lecture.

3. L'espace de présentation de documents

En regard de l'antenne du Service Reproduction, se trouve l'espace de présentation de documents. Accessible à tous, il doit être avant tout modulable et attrayant pour les lecteurs se rendant à la salle de lecture mais également constituer un détour pour les clients du Département Reproduction et les visiteurs des galeries d'exposition. Selon le thème, il pourra regrouper un nombre variable de panneaux et de vitrines adaptées aux objets exposés. Il présentera des documents et des objets issus des départements spécialisés, regroupés autour d'un thème, ou mettra en valeur des documents « phares » ou des acquisitions récentes.

Dans son aménagement premier, il s'agit donc d'un espace non meublé, appuyé de préférence contre une ou plusieurs parois équipées de cimaises. Un système de rampes pour projecteurs doit permettre un éclairage ponctuel des panneaux et vitrines d'exposition. Deux ou trois bornes multimédia proposent au tout public une sélection des ressources numérisées de la BnF.

Un espace dégagé doit permettre d'installer une vingtaine de chaises pour une conférence. L'idée d'un rendez-vous régulier au cours duquel les conservateurs des départements spécialisés viendraient présenter les ouvrages et objets au public est à envisager, de préférence aux heures de moindre fréquentation de la salle de lecture afin de ne pas engendrer de trop grande nuisance sonore.

4. L'accueil

Situé en face de l'entrée, à la limite de l'espace réservé aux personnes accréditées, il facilite par cette localisation l'accès libre de tous les publics à la Salle Ovale. Par sa bonne visibilité, il permet d'attirer l'attention sur l'entrée de la salle de lecture.

C'est à l'accueil que sont attribuées les places de lecture et que sont réorientées les personnes qui n'y ont pas accès.

La banque d'accueil communique avec la banque de renseignements dont elle a la même esthétique. Le personnel passe ainsi aisément dans la zone « tous publics » afin de renseigner éventuellement les visiteurs de l'espace de présentation de documents.

La banque d'accueil se compose d'un espace de 8 m² dans lequel est installé un poste de travail sans ordinateur.

Espace réservé aux personnes accréditées

5. La limite et l'entrée dans la salle de lecture

La séparation entre la zone « tous publics » et la zone accréditée (salle de lecture) se fait par une rangée d'étagères d'une hauteur d'environ 1,20 m pour donner une perspective sur la salle de lecture. Les rayonnages de livres se trouvent du côté de la zone accréditée. Afin de mieux matérialiser cette limite, on peut envisager d'installer un panneau transparent courant le long de ces rayonnages.

Un portique antivol est installé au niveau de cette séparation. Les circulations se font donc en deux couloirs distincts, l'un réservé à l'entrée, l'autre à la sortie avec le portique.

Dans la salle de lecture qui s'ouvre devant lui, le lecteur a accès à différents espaces offrant des services variés : lecture traditionnelle, accès aux collections numérisées et reproduites des départements, mais aussi croisement de ces modes de lecture, formation à la recherche et possibilité d'obtenir des reproductions (photocopieurs et lecteurs-reproducteurs de microformes, ainsi que l'antenne du Service Reproduction dans la zone « tous publics »).

6. La salle de lecture

La salle de lecture comprend différents services et diverses places de lecture intégrées aux collections. Pour permettre une bonne orientation et des évacuations rapides, il faut assurer des circulations visibles dans la salle où coexistent différents espaces : espaces conviviaux (fauteuils), espaces de lecture et d'étude (places simples et équipées), espaces moins silencieux (lecteurs de microformes et photocopieurs).

Le lecteur trouvera aide et orientation à la banque de renseignements.

7. La banque de renseignements

La banque de renseignements, qui communique avec la banque d'accueil, est placée dans l'axe de la salle ce qui augmente sa visibilité et permet au personnel de surveiller une grande partie de la salle.

La banque de renseignements se compose d'un espace de 20 m². Dans la plus grande partie de sa longueur, elle mesure 70 à 80 cm de haut, afin de permettre l'accès des handicapés à la banque et éventuellement de faire asseoir le public. La documentation pour le personnel est gardée sur deux étagères derrière. Trois postes de travail, avec chaises et ordinateurs, sont installés derrière la banque. Un espace est prévu pour les imprimantes destinées à l'usage du public.

Le comptoir sera fabriqué sur mesure par le même fabricant que les rayonnages.

Le lecteur qui a besoin d'aide pour effectuer des recherches trouve dans la salle un espace dédié à la formation à la recherche, de façon ponctuelle ou sous forme de séances programmées.

8. L'espace formation

Face à la banque de renseignements, l'espace formation réunit côte à côte six postes informatiques. Il est situé à cet endroit afin que le personnel puisse se

déplacer facilement pour assister les lecteurs. En dehors des séances de formation ces postes sont laissés à la disposition du public.

Une fois entré dans la salle de lecture, le lecteur dispose de différentes places selon ses besoins.

9. Les places

Différents types de places coexistent qui sont réparties dans la salle de lecture.

9.1. Les places simples avec table

Cinquante-six à cinquante-neuf places de lecture simple sont implantées dans la salle. Les dimensions recommandées, 60 x 90 cm correspondent à celles des tables de six ou huit places en vis-à-vis dessinées par l'architecte Pascal pour la Salle Ovale.

Afin de préserver l'esthétique de la salle, il est prévu de réutiliser les tables de six places en les disséminant dans l'espace. Il faudra cependant prévoir la remise aux normes des lampes et l'installation de prises électriques pour les ordinateurs portables à chaque place.

9.2. Les places simples debout

Cinq ou six places de consultation debout sont installées dans la salle sur le dessus des rayonnages bas ou sur le garde-corps longeant le déambulatoire. Destinées au feuilletage de documents, elles sont implantées de manière isolée dans les zones de rayonnages les plus denses. Elles sont adossées à l'échelle d'un rayonnage ou à un élément fixe du mobilier, à 100 ou 105 cm du sol, et constituées d'une simple tablette de 60x40 cm, afin de pouvoir poser un document et prendre des notes.

Selon l'implantation choisie, elles pourront être fabriquées sur mesure ou achetée auprès de fournisseur de mobilier de bibliothèque.

9.3. Les chauffeuses

Six à huit chauffeuses permettent la consultation assise et conviviale des documents. Au moins quatre d'entre elles sont installées à proximité des périodiques.

9.4. Les places équipées informatiques avec table

Les 47 places équipées d'un ordinateur sont disséminées dans la salle. Elles peuvent être implantées individuellement ou par ensemble de six postes maximum afin de ne pas créer des ensembles trop compacts. Chaque poste informatique offre l'accès aux catalogues de la BnF ainsi qu'à ses ressources numérisées, y compris celles qui ne sont disponibles que sur l'intranet pour des raisons juridiques. Ces places devront être équipées au moins d'écrans plats. Considérant les délais de réalisation du projet et la vitesse d'obsolescence du matériel informatique il faudra acquérir du matériel neuf.

Les dimensions recommandées pour une place équipée d'un ordinateur sont de 140 x 80 cm. Elles ne correspondent à aucun élément du mobilier existant, il faut donc concevoir de nouvelles tables dans la lignée du mobilier de Pascal.

9.5. Les places équipées informatiques debout

Huit places de consultation debout sont installées, principalement pour la consultation du catalogue ou une recherche rapide. Elles sont implantées par groupes de quatre, l'un à proximité de la banque de renseignements, l'autre près de la banque de microformes, c'est-à-dire aux deux extrémités de la salle de lecture. Elles doivent être très visibles de l'entrée et des circulations principales.

Les dimensions des tablettes, prévues avec écran plat, sont de 60 x 60 cm. Une surface libre permet de prendre des notes.

9.6. Les places pour handicapés

Les places réservées aux handicapés et déficients visuels se trouvent à proximité de la banque de renseignements et d'un axe de circulation. Un marquage tactile au sol permet d'y accéder depuis l'entrée.

Au nombre de trois, ces places sont organisées sur le même modèle que les places équipées mais leurs dimensions sont modifiées pour permettre l'accès aux fauteuils roulants. Le plan de travail doit être à 80 cm maximum du sol et le dégagement sous la table doit avoir plus de 70 cm de hauteur. Un poste au moins sera équipé de logiciels spécifiques pour les handicapés visuels (notamment de reconnaissance vocale), ainsi que de matériel adapté (casque, écran de grande taille pour un affichage en gros caractères).

9.7. Les places audiovisuelles

Trois places sont réservées à la consultation de documents audiovisuels numérisés. Elles sont installées sur le même modèle que les places informatiques mais équipées de casques.

À terme, ces places audiovisuelles pourraient être installées dans les boxes dédiés à l'ouverture aux microformes. Cela permettrait un meilleur confort visuel et éventuellement la consultation de supports magnétiques.

La salle de lecture offre au lecteur de multiples ressources. Pour son travail ou pour étancher sa soif de connaissances il a accès à des ouvrages de références et des collections reproduites et numérisées des départements.

10. Les rayonnages

La salle présente 20 000 ouvrages en libre accès. Les rayonnages, dessinés par Pascal et implantés en trois rangées concentriques, donnent à la salle son esthétique actuelle. Il est donc essentiel d'en préserver l'esprit, tout en les adaptant au libre accès.

10.1. Adaptation du mobilier au libre-accès

Des rayonnages de hauteur variable permettent d'avoir une vue d'ensemble de la salle tout en ménageant des espaces plus isolés.

Le long des murs de la Salle Ovale, la tablette supérieure doit être neutralisée, car elle est inaccessible pour une personne de taille moyenne. L'espace de circulation entre cette rangée extérieure et la rangée de rayonnage intermédiaire, située entre les colonnes, est insuffisant et hors de vue. Il faut donc supprimer une de ces deux rangées, sans doute le rayonnage intermédiaire d'une contenance moindre et moins modulable en raison du dénivelé de la salle à cet endroit précis. Si cette rangée est supprimée, il convient, pour des raisons de sécurité, d'installer un garde-corps sur le pourtour de la salle.

La rangée intérieure doit être légèrement avancée et modifiée pour élargir la zone de circulation, conformément aux normes, et pour augmenter la contenance en documents. Ce travail demande une conception et une réalisation sur mesure.

La suppression d'une partie des rayonnages implique l'installation de mobilier supplémentaire dans la zone centrale de la salle. Pour ces meubles, deux options sont possibles :

- Recourir à une conception et une fabrication sur mesure, dans l'esprit de la salle. Cette solution, plus coûteuse, permet la meilleure adaptation possible aux caractéristiques esthétiques et techniques de la Salle Ovale. Elle est cependant relativement peu évolutive.
- S'adresser à un fournisseur de mobilier de bibliothèques. Ceux-ci proposent des gammes complètes et bien adaptées à l'usage, entièrement modulables.

10.2. Impératifs techniques

Le mobilier doit répondre aux impératifs suivants :

10.2.1. Normes de sécurité et de solidité

Résistance des tablettes : 80 kg/m pour les usuels pour une longueur de tablette ne dépassant pas le mètre.

10.2.2. Caractéristiques techniques générales

Le mobilier doit être modulable, pour une bonne adéquation entre les formats et les tablettes, ainsi que pour permettre une évolution des fonds ou de la mise en espace. La hauteur des tablettes doit être réglable grâce à des crémaillères espacées au minimum de 2 cm.

Pour éviter la chute ou la déformation des ouvrages, les montants des rayonnages doivent être pleins, semi-pleins, ou permettre l'installation de joues de retenue. Chaque tablette doit disposer d'une butée arrière et de deux serre-livres modulables (système de glissière).

Le mobilier doit être lessivable.

10.2.3. Impératifs ergonomiques et aspects esthétiques

Pour le confort physique et visuel de l'utilisateur, les ouvrages ne doivent être placés ni trop bas, ni trop haut. La tablette du bas doit être installée à 40 cm du sol au minimum, la tablette du haut à 1,50 m maximum.

Pour des usuels, souvent de grand format, il faut prévoir des tablettes de 30 cm de profondeur. Cette largeur doit être uniforme pour l'ensemble du mobilier, afin que celui-ci reste modulable.

Le nombre de tablettes par travée doit être limité à trois, pour permettre l'installation de grands formats, et une vision dégagée de la salle, assurant ainsi

une plus grande transparence et donc une meilleure visibilité des espaces. Il faudra également éviter les rayonnages à fond plein. Cependant, il est possible d'aller jusqu'à quatre tablettes lorsque la travée est installée contre un mur, car, dans ce cas, la hauteur n'empêche pas la visibilité, ou contre un élément fort de l'espace (comme les boxes des lecteurs de microformes ou l'espace dédié aux photocopieurs), permettant ainsi d'augmenter l'insonorisation.

Pour les dictionnaires et encyclopédies, lourds, peu maniables et qui se prêtent à une consultation ponctuelle, il existe un mobilier spécifique, composé de rayonnages bas (1 mètre maximum), surmonté de tablettes inclinées avec butées, qui forment un pupitre de consultation. La hauteur maximum du pupitre doit être limitée à 1,3 m.

Des tablettes doivent être installées dans les rayonnages pour faciliter le feuilletage confortable.

La signalétique doit être prévue dans la conception du mobilier.

Les périodiques sont installés dans des meubles à casiers proposés par les différents fournisseurs de mobilier de bibliothèques.

11. L'espace des photocopieurs

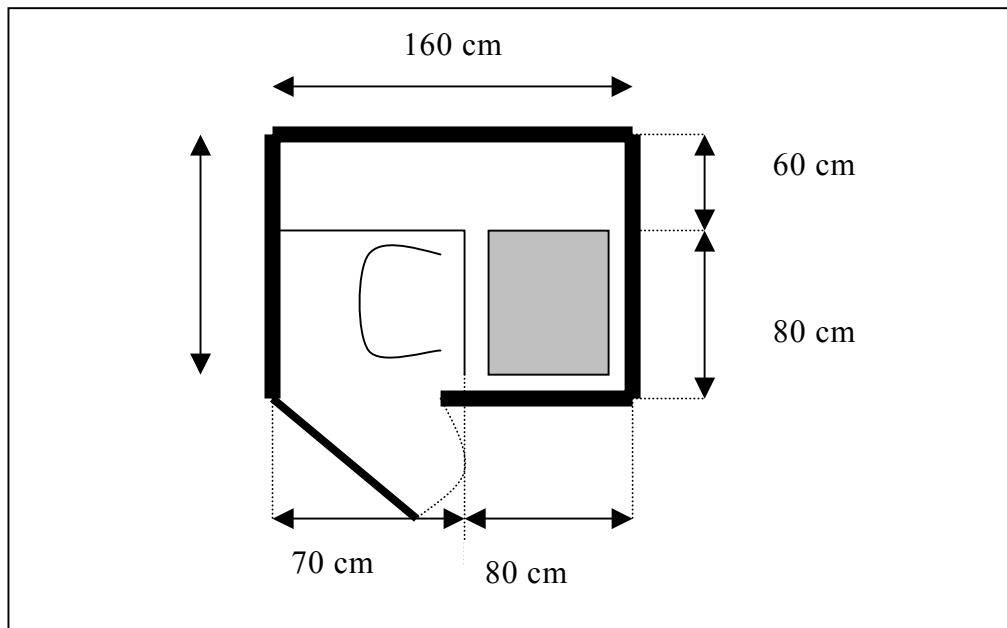
Les trois photocopieurs sont regroupés, face à la banque des microformes, de façon à circonscrire le bruit dans un même espace de la salle, et à permettre une maintenance plus aisée. Un mur de livres permet d'atténuer le bruit occasionné. L'installation de petites tables faciliterait la manipulation des ouvrages et des photocopies.

12. L'espace des microformes

Les lecteurs de microformes, provenant des départements spécialisés, sont regroupés au fond de la salle, près du magasin, pour des raisons esthétiques, sonores et pratiques. Ils sont placés dans des boxes insonorisés ce qui permet en outre d'apporter l'obscurité nécessaire à une bonne consultation. Le long des boxes de microformes, il est possible d'installer des rayonnages afin d'atténuer le bruit des appareils. Pour essayer de rendre leur volume moins visible, il est possible de les installer le long du mur sous la galerie.

Ces boxes sont équipés d'une porte vitrée, ouvrant sur le côté, d'un siège pivotant et d'une lampe individuelle qui évite les reflets sur l'écran. En cas de remplacement de matériel, les lecteurs reproducteurs seront privilégiés. Cinq boxes sont inversés par rapport au schéma ci-dessous pour les gauchers.

Schéma d'un box pour lecteur de microformes



Il faut compter 5 cm d'épaisseur pour les parois.

Deux lecteurs de microformes sont recouverts par un habillage insonorisé (et non dans un box) et posés sur une table (80 x 80 cm) à proximité de la banque des microformes pour le public qui a besoin d'une plus grande assistance.

La banque des microformes, délimitant un espace de 15 m², est située près du magasin afin de faciliter les allers-retours entre la salle et ce dernier ; elle est placée dans un axe qui lui permet de voir et d'être vue par le plus grand nombre de boxes. Elle assure la communication des microformes et l'assistance technique pour les lecteurs de microformes et les photocopieurs.

Deux postes de travail sont prévus pour chacune des personnes, derrière la banque, dont un avec ordinateur. Des étagères permettent de stocker les documents à ranger en magasin ou à conserver pour le lendemain.

Le comptoir sera fabriqué sur mesure, de préférence par le même fabricant que les rayonnages.

Conclusion

La Salle Ovale dispose du potentiel indispensable à un réaménagement ambitieux. En suivant les modifications apportées lors du deuxième comité de pilotage au scénario 2, il a fallu modifier quelque peu les surfaces attribuées aux différents services.

L'introduction dans la salle de l'antenne du Département Reproduction, notamment, a entraîné la suppression de quelques places de lecteurs et la diminution en taille de la banque des microformes. L'ensemble demeure toutefois satisfaisant quant à la cohérence et à la définition des services proposés.

La mise en place du projet d'aménagement de la Salle Ovale étant liée dans notre esprit à sa rénovation préalable, et donc à sa fermeture temporaire, nous considérons que cet aménagement se fera en une seule phase.

L'exemple d'aménagement proposé en annexe, s'il n'est sans doute pas de la qualité de celui qu'élaborerait un architecte, tant au niveau des solutions techniques proposées qu'au niveau esthétique, montre qu'en suivant ce cahier des charges, il est possible d'en faire une salle de référence à la fois moderne, conviviale et respectueuse de la valeur patrimoniale du bâtiment. La nouvelle Salle Ovale se prêtera ainsi à une offre élargie de services susceptibles d'attirer des publics variés et complémentaires. Elle trouvera aussi une place centrale dans la réorganisation du quadrilatère Richelieu en tant que lieu d'échanges, de culture, de découverte et de recherche.

Compte rendu décisionnel du troisième Comité de pilotage : 10 juin 2004

Le Troisième Comité de pilotage s'est déroulé le jeudi 10 juin 2004 à 10h00 dans le Salon d'Honneur de la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu.

Étaient présents :

Pour la Bibliothèque nationale :

- Odile Faliu
- Suzanne Jouguelet
- Jean-Loup Lerebours
- Martine Mauvieux
- Jacqueline Sanson
- Raymond-Josué Seckel

Pour l'ENSSIB :

- Pierre-Yves Duchemin, tuteur
- Frédéric Manfrin
- Lionel Michaux
- Pascaline Todeschini

Le groupe ENSSIB a présenté de façon succincte aux commanditaires les trois plans permettant de visualiser les transformations proposées pour la Salle Ovale. Le scénario remanié, proposé au deuxième comité de pilotage, ainsi que les plans, ont reçu l'approbation des commanditaires et pourront servir de base aux architectes chargés du projet.

Toutefois, ces derniers ont évoqué quelques possibilités de modification :

- En ce qui concerne la zone réservée aux personnes non accréditées, c'est à dire l'entrée de la salle, il a été proposé de changer l'emplacement de la banque d'accueil de gauche à droite.
- Il a été demandé par les commanditaires d'augmenter le nombre des places simples avec table, en passant de six à huit places systématiquement.
- Il a été envisagé également de rendre l'espace de présentation des documents plus modulable, et de pouvoir ainsi en augmenter ou en diminuer l'espace.
- La possibilité de diminuer les dimensions de la zone tous publics a été évoquée.
- Il a été proposé la répartition des postes de personnel suivante : un A/B à la banque de renseignements, un A/B et un C à la banque des microformes et un C volant dans la salle.
- Il faut compter un délai minimum de 3 mois entre la livraison de la Salle Ovale après les travaux de réhabilitation, et l'ouverture de la nouvelle salle.

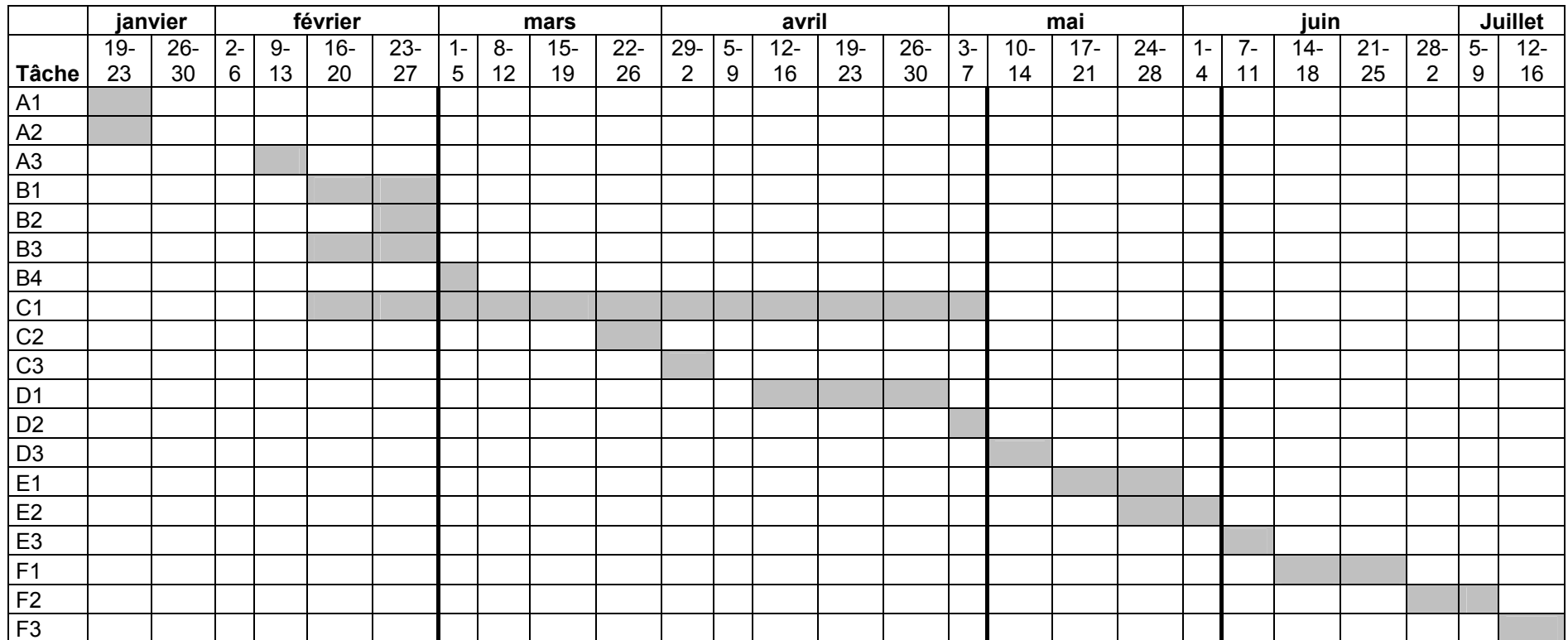
Budget réalisé du groupe projet ENSSIB

Transports Lyon-Paris Base de l'aller-retour SNCF 2 ^{ème} classe, plein tarif en période de pointe = 137,60€ (1ere visite), aller-retour SNCF 2 ^{ème} classe, tarif réduit période de pointe = 106,8 € (stages) Première visite du site et 2 stages pour 6 personnes = 18 déplacements 3 comités de pilotage pour 3 personnes = 9 déplacements	2107,20 € 961,20 €
Transports à l'intérieur de Paris Base : carnet de 10 tickets de métro = 10 € Carte orange hebdomadaire 2 zones = 14,90 € Un aller-retour par personne pour la première visite et les comités de pilotages, un aller-retour par jour et par personnes pendant le premier stage = 9 carnets Un coupon de carte orange par personne pendant le 2 ^e stage = 6 coupons	90 € 89,40 €
Indemnités de mission Frais de repas et hébergement Base : 1 taux = 8,82 € 2 stages de 5 jours pour 6 personnes	1587,60 €
Traitement des élèves conservateurs Base coût horaire = 16,80 € Première visite sur site : 5 h x 6 personnes = 30 heures 2 stages de 5 jours : 70 h x 6 personnes = 420 heures 3 comités de pilotage : 3 h x 3 personnes x 3 = 27 heures 5 heures hebdomadaires sur 13 semaines x 6 personnes = 390 heures Estimation de temps de recherches, visites et rédaction : 230 heures Total : 1097 heures	18429,60 €
Impression et reprographie Base : 1 carte photocopie ENSSIB (300 unités) = 20€ 1 carte impression (330 unités) = 15 € 300 photocopies à l'ENSSIB 200 photocopies à la BnF 300 impressions	20 € 13 € 15 €
Communication Internet pris en charge par l'ENSSIB Téléphone, estimation	30 €
Frais divers Papeterie	15 €
Total des frais	23343 €

Calendrier réalisé : liste des lots et des tâches

ident	Lot	Tâche/événement	Durée	Echéance	Antériorité	Qui ?
A	1	Forum projet	1 jour	19/1		tous
	2	Visite du site	1 jour	22/1	Forum projets	tous
	3	Stage 1	1 semaine	Du 9 au 14/2	Visite du site	tous
B	1	Préparation des documents pour le 1 ^{er} comité de pilotage	2 semaine	25/2	Stage1	Tous avec répartition des documents et des parties
	2	Rédaction des documents pour le 1 ^{er} comité de pilotage	5 jours	1/3	Stage 1	Tous
	3	Comptes rendus de la semaine de stage	2 semaines	27/2	Stage 1	Tous répartition des compte-rendus
	4	Comité de pilotage 1	1 jour	4/3	Préparation des documents	Frédéric, Laure, Lionel
C	1	Recherche documentaire	12semaines	6/5	Stage 1	Tous avec répartition par domaines
	2	Elaboration du plan d'action du stage 2	1 semaines	26/3	Comité de pilotage 1	tous
	3	Stage 2	1 semaine	29/3 au 2/4	Plan d'action du stage 2	tous
D	1	Elaboration des scénarios	3 semaines	6/5	Stage 2	tous
	2	Préparation du comité de pilotage 2, rédaction des documents	1 semaine	10/5	Stage 2	tous
	3	Comité de pilotage 2	1 jour	13/5	Elaboration des scénarios	Marie I, Marie L., Frédéric.
E	1	Approfondissement du scénario retenu	2 semaines	4/6	Comité de pilotage2	tous
	2	Préparation des documents pour le comité de pilotage 3	2 semaines	7/6	Elaboration des scénarios	tous
	3	Comité de pilotage 3	1 jour	10/6	Préparation des documents	Lionel, Pascaline, Frédéric
F	1	Préparation du mémoire	2 semaines	24/6	Comité de pilotage 3	Tous
	2	Préparation de la soutenance	2 semaine	12/7	Comité de pilotage 3	Tous
	3	Soutenance	1 jour	12/7 ?	Préparation	Tous

Diagramme de Gantt réalisé



Stage 1

Stage 2

Comité de pilotage 1

Comité de pilotage 2

Comité de pilotage 3

ENSSIB, DCB13, groupe projet 2 : Laure Barbizet, Marie Ichikawa, Marie Lissart, Frédéric Manfrin, Lionel Michaux, Pascaline Todeschini

Bibliographie

OUVRAGES SUR LA CONSTRUCTION ET L'AMÉNAGEMENT DE BIBLIOTHÈQUES :

BERTRAND, Anne-Marie I ; KUPIEC, Anne. *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques*. Cercle de la Librairie, 1997. 212 p. (Collection Bibliothèques).

BISBROUCK, Marie I-Françoise, RENOULT, Daniel (dir.). *Construire une bibliothèque universitaire : de la conception à la réalisation*. Cercle de la librairie, 1993. – 303 p. (Collection bibliothèques).

CHARENTREAU, Anne-Marie I ; GASCUEL, Jacqueline. *Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires*. Cercle de la Librairie, 2000. 304 p.

GASCUEL, Jacqueline. *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*. 2e édition refondue. Cercle de la librairie, 1993 . (collection bibliothèques)

GRUNBERG, Gérald, dir. ; Direction du livre et de la lecture. *Bibliothèques dans la cité : guide technique et réglementaire*. Le Moniteur, 1996. – 452 p.

SANNWALD, William W. *Checklist of Library Building Design Considerations*. 4th ed. Chicago : American Library Association, 2001. 183 p.

TAESCH-WAHLEN, Danielle. *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*. Éditions du Cercle de la Librairie, 1997. 162 p. (Collection Bibliothèques).

WOODWARD, Jeannette. *Countdown to a New Library : Managing the Building Project*. American Library Association, 2000. 205 p.

EXEMPLES DE CONSTRUCTIONS DE BIBLIOTHÈQUES :

A Library For All Times : Malmö's new public library as vision and reality. Swedish National Council for Cultural Affairs in cooperation with Kunskapsbanken Foundation and Wildell-Gruppen Malmö, 1997. 179 p

Architecture(s) de bibliothèques : 12 réalisations en régions 1999-2000. Direction du livre et de la lecture; Institut français d'architecture, 2000. 127 p.

Bibliothèques universitaires nouveaux bâtiments, nouveaux services. Ministère de l' Education Nationale, de la recherche et de la technologie, Direction de l'enseignement supérieur, 1998.

BOSSER, Jacques et LAUBIER, Guillaume de. *Bibliothèques du monde*. La Martinière, 2003, 248 p.

GABEL, Guernot. « La réouverture de la salle de lecture circulaire du British Museum », in *BBF*, 2001, 3, T.46 p. 104-105.

JEAN, Raymond. – Bibliothèques : une nouvelle génération : dix ans de constructions pour la lecture publique. – Réunion des Musées Nationaux, 1993. – (Enjeux-culture). 196 p.

JIANZHONG, Wu, ed. *New Library Buildings of the World*. 2nd ed. Shanghai Scientific & Technological Literature Publishing House, 2003. 217 p.

MELOT, Michel, dir. *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*. Éditions du Cercle de la Librairie, 1996. 399 p. (Collection Bibliothèques).

VOLTZENLOGEL, Bernard. *Bibliothèques en Aquitaine. Des services et des espaces*. Coopération des bibliothèques en Aquitaine, 2000. 96 p.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

DUBOIS, Pascal ; FALEK, Farida. Guide pratique sur l'accessibilité : pour la conception et la réalisation des opérations. efiACCES, 2002. 336 p.

Éliminons les barrières architecturales : recommandations sur les moyens à prendre pour rendre les lieux publics accessibles aux personnes aveugles, handicapées visuelles ou sourdes-aveugles. Institut national canadien pour les aveugles, 1998. 108 p.

JANIK, Sophie. Place aux personnes handicapées dans nos bibliothèques. Office des personnes handicapées du Québec; ASTED : 1997. 131 p. (Clé en main).

Table des matières

INTRODUCTION	6
LA LETTRE DE MISSION	7
LES ACTEURS DU PROJET.....	9
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE OVALE : ÉTUDE DE FAISABILITÉ	10
INTRODUCTION	10
La lettre de mission :	10
Objectifs du premier comité de pilotage :	10
PARTIE 1 : ANALYSE DE L'EXISTANT.....	12
1. Contexte	12
1.1. La Salle Ovale	12
1.2. Le Projet Richelieu	12
1.3. La Salle Ovale dans le Projet Richelieu.....	14
2. Forces et contraintes	16
2.1. Les forces.....	16
2.2. Les contraintes.....	16
PARTIE 2 : DÉFINITION DE LA PRESTATION ET MODALITÉS DE TRAVAIL DU GROUPE ENSSIB	19
1. Organisation fonctionnelle du groupe de projet ENSSIB	19
2. Définition de la prestation	19
3. Éléments hors prestation	21
CONCLUSION	23
BUDGET PRÉVISIONNEL – PROJET SALLE OVALE	24
CALENDRIER PRÉVISIONNEL	25
COMPTE RENDU DÉCISIONNEL DU PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE : 4 MARS 2004	27
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE OVALE : PROPOSITION DE SCÉNARIOS	29
INTRODUCTION	29

TRAVAUX PRÉALABLES AU RÉAMÉNAGEMENT	30
1. Dans la Salle Ovale	30
1.1. Constitution de l'équipe de maîtrise d'œuvre.....	30
1.2. Réhabilitation de la salle	30
1.3. Les chantiers scientifiques.....	31
2. L'environnement de la salle	31
2.1. Une nouvelle entrée	31
2.2. La signalétique	32
2.3. Le mur d'images.....	32
SCÉNARIO 1 : RÊVE DE BIBLIOTHÉCAIRE.....	33
1. Description	33
2. Services proposés	34
3. Effets attendus	34
4. Moyens	35
4.1. Personnel	35
4.2. Budget.....	35
5. Contraintes et risques	36
6. Bilan du scénario	36
SCÉNARIO 2 : LE LECTEUR-ROI.....	37
1. Description	37
2. Services proposés	39
3. Effets attendus	39
4. Moyens	39
4.1. Personnel	39
4.2. Budget.....	40
5. Contraintes et risques	40
6. Bilan du scénario	41
SCÉNARIO 3 : LA BIBLIOTHÈQUE DE LA NATION	42
1. Description	42
2. Services proposés	43
3. Effets attendus	43

4. Moyens	44
4.1. Personnel	44
4.2. Budget.....	44
5. Risques et contraintes	45
6. Bilan du scénario	45
CONCLUSION	46
Tableau récapitulatif des scénarios	46
Tableau comparatif des scénarios	47
COMPTE RENDU DÉCISIONNEL DU DEUXIÈME COMITÉ DE PILOTAGE : 13 MAI 2004	48
ANNEXE : SCÉNARIO 2 CORRIGÉ.....	51
1. Description	51
2. Services proposés	53
3. Effets attendus	53
4. Moyens	53
4.1. Personnel	53
4.2. Budget.....	54
5. Contraintes et risques	54
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE OVALE : CAHIER DES CHARGES DU SCÉNARIO RETENU	56
INTRODUCTION	56
L'AMÉNAGEMENT INTERNE DES DIFFÉRENTS ESPACES	58
1. L'entrée	58
2. L'antenne du Service Reproduction	59
3. L'espace de présentation de documents	60
4. L'accueil	60
5. La limite et l'entrée dans la salle de lecture	61
6. La salle de lecture	62
7. La banque de renseignements	62
8. L'espace formation	62

9. Les places	63
9.1. Les places simples avec table.....	63
9.2. Les places simples debout	63
9.3. Les chauffeuses.....	64
9.4. Les places équipées informatiques avec table.....	64
9.5. Les places équipées informatiques debout	64
9.6. Les places pour handicapés	64
9.7. Les places audiovisuelles.....	65
10. Les rayonnages	65
10.1. Adaptation du mobilier au libre-accès	66
10.2. Impératifs techniques	66
10.2.1. Normes de sécurité et de solidité	67
10.2.2. Caractéristiques techniques générales.....	67
10.2.3. Impératifs ergonomiques et aspects esthétiques	67
11. L'espace des photocopieurs	68
12. L'espace des microformes	69
CONCLUSION	71
COMPTE RENDU DÉCISIONNEL DU TROISIÈME COMITÉ DE PILOTAGE : 10 JUIN 2004	72
BUDGET RÉALISÉ DU GROUPE PROJET ENSSIB	74
CALENDRIER RÉALISÉ : LISTE DES LOTS ET DES TÂCHES.....	75
DIAGRAMME DE GANTT RÉALISÉ.....	76
BIBLIOGRAPHIE.....	77
TABLE DES MATIÈRES.....	79